

Mécanique d'engins de chantier - 5331

Durée : 1800 heures - 16 mois - 30 heures / 5 jours par semaine.

Stage de 5 semaines inclus.

Horaire de jour : 07h50 à 15h05

Horaire de soir : 15h25 à 22h20

Dates limites d'admission :

1^{er} novembre pour débiter en aout de l'année suivante.

1^{er} mars pour débiter en janvier de l'année suivante.

Aucune autre admission en cours d'année.

Coût 2017-2018 : Payable en 3 versements.

+ de 20 ans : 35 491.44\$ + frais ouverture de dossier 250.00\$+ uniforme (environ 200\$) + manuels scolaires (347.85\$)

- de 20 ans : 36 542.46\$ + frais ouverture de dossier 250.00\$+ uniforme (environ 200\$) + manuels scolaires (347.85\$).

Objectifs

Le programme d'études Mécanique d'engins de chantier vise à former des personnes aptes à effectuer des travaux de mécanique préventive et corrective, à vérifier des engins de chantier dans le but de cerner des problèmes de fonctionnement, d'en rechercher la cause et d'en localiser la source, à effectuer des réparations, des remplacements et des réglages et à procéder à des essais de fonctionnement.

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation. (351211)
- Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement. (351212)
- Rechercher de l'information technique sur les engins de chantier. (351213)
- Effectuer des travaux d'atelier. (351215)
- Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage. (351225)
- Établir des relations interpersonnelles au travail. (351232)
- Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques. (351236)
- Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques. (351246)
- Effectuer la vérification de roues et la réparation de systèmes de freinage assistés. (351256)
- Réparer des systèmes d'embrayage et de traction. (351266)
- Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage. (351274)
- Réparer des circuits et des accessoires de cabine. (351284)
- Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesels et de freins moteurs. (351287)
- Effectuer la mise au point de moteurs diesels. (351288)
- Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels. (351294)
- Réparer des moteurs diesels. (351298)





École des métiers
de l'équipement motorisé
de Montréal

5455, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 4B7
Téléphone : 514 596-5855
Télécopieur : 514 596-5857
Ema@csgm.qc.ca

- Réparer des systèmes de transmission de pouvoir. (351304)
- Réparer de l'équipement hydraulique sur un engin de chantier. (351308)
- Effectuer l'entretien de transmissions hydrostatiques. (351315)
- Effectuer la réparation et l'entretien de transmissions semi-automatiques et automatiques. (351318)
- Effectuer la réparation et l'entretien de directions. (351323)
- Effectuer l'entretien périodique d'un engin de chantier. (351326)
- S'intégrer au milieu de travail. (351329)

Procédure d'inscription pour un étudiant étranger

- A. Faire votre **demande d'admission** sur le site du service régional d'admission en formation professionnelle au www.srafp.com . Pour cela, vous aurez besoin d'un **code permanent** (provisoire). Ce code permanent est composé des trois premières de votre nom de famille suivi de la première lettre de votre prénom. Ensuite, vous devez écrire votre date de naissance (JJMMAA). Si vous êtes de sexe féminin, ajouter 50 au chiffre de votre mois de naissance. Enfin, toujours à la suite, écrire les chiffres 99. Voici deux exemples.
- a. Serge Dupond, né le 23 avril 1987. Son code permanent serait : DUPS23048799
 - b. Valérie Lussier née le 2 novembre 1990. Son code permanent serait : LUSV02619099
 - c. **Veillez nous indiquer que vous êtes un étudiant étranger dans la boîte de message à la fin de la procédure.**
- B. Une fois votre demande faite sur le site, vous devez numériser et m'envoyer par courriel les documents suivants : votre **passport** valide, pour la durée de la formation, votre **acte de naissance** et vos **diplômes et relevés de notes en français ou en anglais**. Si la langue de rédaction de vos documents n'est pas dans l'une de ces langues, vous devez faire traduire par un traducteur agréé du pays d'origine **À votre arrivée à Montréal, vous devez avoir ces documents ORIGINAUX en main. Aucune copie non certifiée ne sera acceptée.**
- C. Les frais d'ouverture de dossier sont de 250\$ Canadiens. Nous acceptons les chèques visés, MasterCard, Visa, Interact et mandat-poste. Contactez-moi lorsque vous serez à cette étape par courriel : bibeau.j@csgm.ca. Je vous enverrai les informations si vous voulez faire ce paiement par virement bancaire.
- D. À la réception de votre dossier et si vous répondez aux normes d'admission, nous vous enverrons votre lettre d'admission dans notre établissement. Cette lettre est nécessaire pour faire votre demande d'un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**. Le niveau d'enseignement doit être : *Diplôme d'études professionnelles*
- E. Avec ce CAQ, vous devrez demander votre **permis d'études fédéral à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)**. Vous avez beaucoup d'information sur le site www.cic.gc.ca/francais/index.asp .
- F. Vous devrez aussi obtenir un **permis de stage-coop** puisque vous aurez à effectuer un stage obligatoire en entreprise de 5 semaines à temps plein. La demande se fait en même temps que le permis d'études.
- G. De plus, une preuve d'assurance maladie privée qui couvre la durée de votre formation sera également exigée.



Commission
scolaire
de Montréal

Il faut prévoir environ 10 mois pour compléter cette procédure.

Les demandes d'admission sont traitées selon l'ordre d'arrivée. La direction peut modifier les dates en tout temps et sans préavis. Aucune place n'est réservée tant que le dossier n'est pas complété ET que le premier versement des frais de scolarité n'a pas été fait.

La direction peut mettre fin, en tout temps, à la formation d'un élève étranger si celui-ci n'a pas un niveau de français adéquat.

Prenez-note qu'un niveau de compréhension de lecture en langue anglaise est aussi souhaitable.

Nous nous réservons le droit d'aviser les services d'immigration du Canada et du Québec, si vous êtes absent, au début ou pendant votre formation ou si vous annulé votre présence alors que tous les documents ont été reçus.

Nous ne pouvons pas retourner d'appels à l'extérieur du Canada. Pour faciliter les échanges, il est recommandé d'utiliser le courriel.

Jacinthe Bibeau
Conseillère en formation scolaire
bibeau.j@csgm.qc.ca

